



LEPETIT
JOURNAL
.COM

LE MEDIA DES FRANÇAIS
ET FRANCOPHONES À L'ÉTRANGER

GUIDE PRATIQUE MADRID

Un guide pratique pour tout savoir sur votre installation à Madrid.

Des informations indispensables pour une bonne organisation de votre séjour en Espagne.



Avocats dédiés depuis plus de 20 ans au
développement des affaires françaises
en Espagne

DROIT DES AFFAIRES

DROIT DES SOCIÉTÉS

DROIT DU TRAVAIL

FISCALITÉ

DROIT COMMERCIAL

CONTENCIEUX ET ARBITRAGE

DROIT IMMOBILIER

Startups, Entreprises familiales, Industriel, Immobilier

Calle Rafael Herrera n° 11
28036 Madrid

+34.915.445.612

contacto@linkialegal.es

www.linkialegal.es



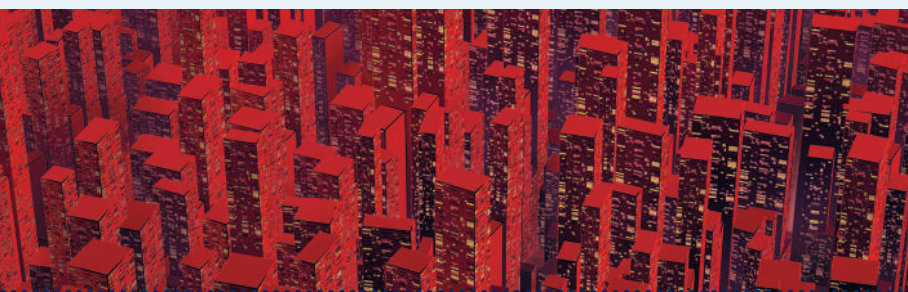
Sommaire

NIE	2
Padrón Municipal	3
Carte sanitaire	4
Inscription consulaire	5
Logement	6
Banque	8
Transport	9
Immatriculation du véhicule	10
Permis de conduire	11
Le système scolaire espagnol	12
Le système scolaire français	14
Fiscalité	16
Entreprendre	18
Recherche d'emploi	19
Certificat électronique	20
Retraite	21
Annuaire des professionnels francophones	22
Installation	22
Conseil fiscal, juridique, patrimoine	24
Coaching & Accompagnement	25
Traductions	26
Santé	28
Coiffeurs	30
Loisirs	30
Shopping	30
Restauration	31
Organismes français	32

Attention : les indications de ce guide reflètent les démarches requises en l'état actuel de la législation (juin 2024).

Cet ouvrage a été tiré à 5.000 exemplaires et distribué gratuitement dans les points de passage de la communauté française.

Rédaction : Perrine Laffon / lepetitjournal.com Espagne



Le NIE, Numéro d'Identité d'Étranger, est indispensable pour résider, travailler ou étudier en Espagne. L'obtention du NIE est l'une des premières démarches à effectuer pour s'installer dans le pays. Ce numéro, obligatoire, personnel et unique, est attribué aux étrangers par les autorités locales pour qu'ils puissent réaliser toutes les démarches administratives et les actes de la vie courante en Espagne.

Les personnes qui s'installent en Espagne obtiendront un NIE avec une carte appelée *certificado de registro de ciudadano de la Unión europea*. Il est indispensable à tout Français expatrié en Espagne.



A noter : Le *certificado de registro de ciudadano de la Unión europea* est attribué uniquement aux personnes installant leur résidence principale en Espagne. Les Français non résidents en Espagne mais qui réalisent des démarches administratives ou des échanges économiques avec l'Espagne (comme une procédure d'achat de bien immobilier par exemple) doivent réaliser une demande de **asignación de NIE**.

Démarche à suivre pour l'obtenir :

Lors de votre installation à Madrid, la demande de NIE doit être formulée à la Direction Générale de la Police. Un rendez-vous doit être obligatoirement pris sur le site de l'administration publique :

<https://sede.administracionespublicas.gob.es/pagina/index/directorio/icplusplus>

- Cliquer sur "*Acceder al procedimiento*".

- Sélectionner la province de Madrid dans le menu déroulant. Puis sélectionner le commissariat dans lequel vous souhaitez vous rendre pour faire la demande.

- Dans la partie "*Tramites*", sélectionner "*Policia - certificado de registro de ciudadano de la unión europea*".

Les délais d'obtention d'un RDV sont parfois de plusieurs semaines, mieux vaut anticiper la demande.

Les documents à fournir au rdv :

- Justificatif du rdv que vous recevrez par mail

- Le formulaire EX-18 complété. Disponible sur: https://www.inclusion.gob.es/documentos/410169/2156469/18-Certificado_residencia_comunitaria.pdf (Pour l'obtention d'un NIE administratif, il s'agit du le formulaire EX-15).

- Original et photocopie de la carte nationale d'identité ou du passeport français

- Le formulaire 790-012 complété :

https://sede.policia.gob.es/Tasa790_012/ImpresoRellenar.

Il justifie le paiement de la taxe obligatoire pour la procédure de demande de NIE, qui devra être réglée au préalable dans une banque locale. La taxe sera de 12 euros pour le formulaire EX18, et de 9,84 euros pour le formulaire EX15.

- Les documents justificatifs de votre demande de résidence en Espagne. Il faut dans tous les cas justifier le motif de l'installation : contrat de travail et certificat de l'employeur de prise en charge par la Sécurité sociale ; le document informe de vida laboral pour les entrepreneurs ; certificat d'inscription à l'université pour les étudiants ; justificatifs de revenus suffisants pour résider en Espagne sans travailler, pour les résidents non lucratifs. Quel que soit le motif de l'installation, il faudra toujours justifier d'une couverture sanitaire, qu'elle soit publique ou privée.



Attention : Les rdv sont nominatifs, et ne concernent qu'une seule personne à la fois. Un rdv est nécessaire pour chaque personne physique composant le foyer, adulte comme enfant.

Padrón municipal

Le "padrón municipal" correspond à la procédure administrative d'inscription sur le registre municipal de recensement. Toute personne résidant dans une ville espagnole doit s'inscrire sur le *padrón* de sa ville de résidence, quelle que soit sa nationalité. L'enregistrement est la seconde démarche administrative indispensable lors de votre installation en Espagne. La formalité est obligatoire et gratuite. Le *padrón* doit être renouvelé à chaque déménagement.

Pour s'inscrire

La démarche doit être réalisée auprès de la mairie de votre commune de résidence en Espagne. À Madrid capitale, rendez-vous sur <https://sede.madrid.es/portal/site/tramites> puis sélectionnez "Padrón municipal. Solicitud de certificados de empadronamiento".

- Cliquer sur "Tramitar en línea" puis sur "Solicitud de certificado para envío por correo postal".

- Compléter le formulaire de demande en ligne avec vos données personnelles. Une fois validé, vous recevrez par courrier à votre domicile un formulaire à remplir ainsi que la liste des pièces à fournir. Vous aurez alors un mois pour envoyer les documents demandés. Vous recevrez par la suite le certificat d'inscription au *padrón* par courrier.

À noter : les personnes qui possèdent le certificat électronique en Espagne (voir page 20) pourront réaliser tout le processus en ligne en scannant les documents. Vous pouvez également réaliser le processus d'enregistrement de manière présentielle en prenant rdv au préalable auprès des services de la mairie ici : https://servpub.madrid.es/GNSIS_WBCIUDADANO/tramitePorCodigoWeb.do?codTramite=CERTA

Ou sans rdv dans l'une des OAC (*Oficina de Atención a la Ciudadanía*) municipales réparties dans chaque quartier de la ville.



Quels sont les documents à fournir ?

- Passeport ou carte d'identité nationale française.
- NIE.
- Pour les enfants, leurs passeports ou cartes d'identité en plus des documents des parents, ainsi que le livret de famille si l'enfant a moins de 14 ans.
- Si vous êtes propriétaire : écriture de propriété ou contrat privé d'achat-vente inférieur à un an, où apparaît votre nom en qualité de propriétaire, ou acte d'acceptation d'héritage dans le cas d'un bien immobilier hérité.
- Si vous êtes locataire : contrat de location ou quittance de loyer (de moins de 6 mois).
- Si vous êtes hébergé, vous devez présenter une attestation d'hébergement signée de la personne chez qui vous vivez, accompagnée d'une photocopie de la pièce d'identité du logeur.



À noter : Les documents demandés seront acceptés en langue espagnole. Dans le cas d'actes rédigés en français, vous devrez les faire traduire par un traducteur certifié.



Carte sanitaire

Les Français s'installant en Espagne peuvent être couverts par le système de Santé public espagnol s'ils justifient de leur résidence en Espagne et cotisent à la Sécurité sociale espagnole. Pour obtenir la carte sanitaire (*tarjeta sanitaria*), il faut remplir l'une de ces trois conditions : 1- avoir un contrat de travail ou être inscrit comme entrepreneur ou travailleur indépendant ; 2- être inscrit comme demandeur d'emploi en Espagne après avoir travaillé en Espagne ; 3- être bénéficiaire d'une pension versée par un organisme espagnol. Vous devez avoir obtenu votre NIE et réalisé votre inscription au *padrón municipal* avant de pouvoir demander la carte sanitaire.

Les documents à fournir :

- Le formulaire S1 à demander à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie du dernier lieu de résidence en France pour les actifs (à la Caisse délivrant la pension pour les retraités). Le formulaire S1 atteste des droits d'assurance maladie d'une personne qui déménage dans un autre pays de l'UE, et lui permet de s'inscrire auprès des organismes de santé du pays d'accueil.
- Le formulaire d'affiliation TA.1 complété, à télécharger sur le site de la Sécurité sociale espagnole : <https://www.seg-social.es/wps/portal/wss/internet/Trabajadores/Afiliacion/10817/31190/572>
- Une pièce d'identité + photocopie.
- Le NIE + photocopie.
- Le *padrón*.

La démarche

- Il vous faut prendre rdv au bureau de la Trésorerie Générale de la Sécurité sociale de votre domicile ou du siège de l'entreprise vous employant. Liste de tous les bureaux par région : https://www.seg-social.es/wps/portal/wss/internet/OficinaSeguridadSocial?Comu=CV&loc=2&Cod=46&Cod_Centro=1&lni=0&Org=S

Si vous disposez d'un certificat électronique (voir p. 20), vous pouvez accéder au service "Attribution de numéro de Sécurité sociale" via le Bureau Électronique de la Sécurité sociale <https://sede.seg-social.gob.es/>

- Une fois le numéro d'affiliation à la Sécurité sociale obtenu, vous devez ensuite vous inscrire auprès du centre de santé dont dépend votre domicile et qui prendra en charge vos soins. Vous pouvez réaliser la demande de carte sanitaire directement sur le site de la Communauté de Madrid :

<https://sede.comunidad.madrid/prestacion-social/tarjeta-sanitaria/tramitar>

Trouvez le centre de santé (*centro sanitario*) auquel vous êtes rattaché sur le site de la région : <https://www.comunidad.madrid/servicios/salud/buscador-centros-sanitarios>



À noter : Il faut cotiser auprès du système de santé espagnol pour pouvoir accéder au système de soins. Les étudiants ou stagiaires français se rendant en Espagne opéreront plus facilement pour la Carte Européenne d'Assurance Maladie (CEAM) : délivrée par la Caisse primaire d'assurance maladie, elle est valable pour une durée

d'un an. Sur simple présentation de la CEAM, il est possible de bénéficier des soins en Espagne et de demander le remboursement des frais engagés dans le service public lors du séjour ou dès le retour en France. Attention : la CEAM n'est pas valable si le but du séjour est d'aller se faire soigner.

Inscription consulaire

Tout ressortissant français s'installant en Espagne pour une durée supérieure à 6 mois est invité à s'inscrire sur le registre des Français établis hors de France. La démarche n'est pas obligatoire mais vivement recommandée : l'inscription auprès des autorités françaises locales permet non seulement de prouver que vous résidez à l'étranger (et permettra à l'Ambassade de contacter vos proches en cas d'urgence), mais facilite aussi vos formalités administratives auprès de l'administration française, comme la délivrance ou le renouvellement de documents d'identité, l'obtention de certificats administratifs, l'inscription sur la liste électorale consulaire, la légalisation d'actes, les demandes de bourses d'études,...

L'inscription sur le registre est gratuite et valable 5 ans.

Démarche

Vous devez remplir le dossier d'inscription en ligne au registre des Français à l'étranger <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F33307> et scanner les documents demandés. L'attestation d'inscription ainsi que la carte d'inscription consulaire seront enregistrées dans le porte-documents [service-public.fr](https://www.service-public.fr)



À noter : Les personnes ne disposant pas de connexion internet devront prendre contact avec le Consulat Général de France à Madrid : le service consulaire vous répond par téléphone à Madrid au + 34 91 21 59 100 (service gratuit, prix d'un appel local).

Documents à fournir

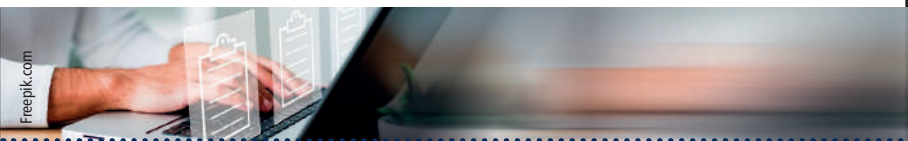
Il suffit de remplir en ligne votre dossier d'inscription et de scanner, pour vous même et vos enfants mineurs, les documents suivants :

- Carte d'identité ou passeport français en cours de validité ou périmé depuis moins de 2 ans.
- Justificatif de domicile : enregistrement auprès de votre mairie (*padrón*), quittance de loyer ou facture (téléphone mobile, gaz ou électricité) de moins d'1 an.
- Photo d'identité.

Dès que l'inscription sera validée, l'attestation d'inscription ainsi que la carte d'inscription consulaire seront enregistrées dans votre porte-documents [service-public.fr](https://www.service-public.fr) et pourront être imprimées chaque fois que vous en aurez besoin.



Inscriptions sur les listes électorales consulaires : un répertoire électoral unique géré par l'Insee permet une plus grande souplesse dans l'actualisation des listes électorales. Les électeurs peuvent s'inscrire sur une liste électorale jusqu'à six semaines avant la date d'un scrutin. Pour plus d'informations, rdv sur France Diplomatie : www.diplomatie.gouv.fr.



Logement

Le marché de l'immobilier espagnol attire de nombreux étrangers qui souhaitent acquérir une résidence ou investir dans le pays. Mieux vaut être bien informé avant de sauter le pas.

Le choix de l'agent immobilier et de l'avocat

Il est essentiel de recourir aux services d'un avocat pour être bien accompagné dans un projet d'investissement immobilier en Espagne. Seul ce professionnel indépendant pourra vous donner un avis objectif sur le contrat de vente.

Sachez que le métier d'agent immobilier n'est pas réglementé. Il est donc conseillé de **choisir un agent référencé auprès des regroupements professionnels de gestion immobilière** (API : *Agente de Propiedad Inmobiliaria*, ou GIPE : *Gestor Intermediario en Promociones de Edificaciones*). Il n'y a pas de plafond légal de commissions, chaque agence est libre d'appliquer les taux qu'elle souhaite.

Récupérez le numéro de licence de votre agent immobilier pour vérifier qu'il est bien enregistré auprès des professionnels reconnus.



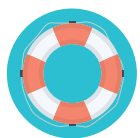
Conseil : Vérifiez **l'acte de propriété du bien** en consultant le registre des propriétaires avec les données du Relevé de propriété fourni par l'agent immobilier. Réclamez une copie de la preuve de paiement des derniers impôts fonciers : le document contient de précieuses informations sur le bien (superficie, référence, adresse exacte, ...).

La procédure d'achat immobilier

- **Réservation du bien immobilier** via le versement d'un acompte. Les personnes ne résidant pas en Espagne devront demander un NIE administratif (demande de "asignación de NIE") et ouvrir un compte bancaire en Espagne. Généralement cette réservation est signée au nom du vendeur par l'agent immobilier lui-même.

- **Signature d'un compromis de vente** avec le vendeur ("*contrato privado de compraventa*" ou "*contrato de arras*"). Il reprend tous les éléments relatifs au bien et aux parties du contrat. Il doit comporter une clause selon laquelle une indemnité sera versée à l'acheteur en cas de rétractation du vendeur.

- **Signature de l'acte de vente** authentique ("*la escritura*"). Devant notaire et récupération des clefs contre paiement du bien. La répartition des frais de procédure doit être clairement définie dès la création du compromis de vente.



La location. Pour louer un bien, on vous demandera une caution (1 ou 2 mois de loyer) ainsi que des garanties : "*nómina*" (bulletin de salaire) ou "*aval*" correspondant souvent à une garantie de votre banque ou de votre employeur. Sachez que dans certaines agglomérations très demandées, le marché est particulièrement tendu et les loyers connaissent une forte inflation ces dernières années.

Boutique immobilière

Colomba est une Boutique immobilière spécialisée dans l'attention personnalisée et exclusive. Nous conseillons nos clients, dans la recherche d'un logement, lors d'un achat, d'une location ainsi que dans la commercialisation de leurs biens à vendre ou à louer.

NOS POINT FORTS

Diplômés Agent immobilier Madrid (API).

Services de personnel shopper immobilier.

Experts judiciaires auprès des tribunaux de Madrid.

Plus de 20 ans d'expérience.

L'écoute, la transparence et la réactivité sont nos priorités.



COLOMBA

(+34) 609 533 097
COLOMBA.ES

Banque

Dès votre arrivée en Espagne vous devrez ouvrir un compte bancaire pour pouvoir réaliser vos premières démarches administratives, domicilier vos prélèvements et encaisser votre salaire ou vos paiements.

Les particularités du système bancaire espagnol

En Espagne les chèques ne sont pas utilisés par les particuliers dans la vie courante. Les banques sont généralement fermées après 14h, du moins en été. Il n'est pas nécessaire de prendre rendez-vous en avance avec un conseiller, il suffit de se présenter à l'agence et de patienter pour être reçu. Enfin à noter que les retraits en espèces sont payants si le retrait est effectué dans un distributeur appartenant à une autre banque.

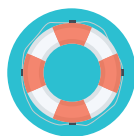
Documents à fournir pour ouvrir un compte

- Carte nationale d'identité.
- NIE.
- Justificatif de revenu : contrat de travail, ...
- Justificatif de domicile : facture ou justificatif de propriété ou de location.



Les frais bancaires en Espagne

Il existe de nombreux établissements bancaires en Espagne : Santander, BBVA, La Caixa, BBVA, Ibercaja, Bankinter, ING, Abanca pour n'en citer que quelques-uns. Les frais bancaires appliqués varient d'un établissement à l'autre. L'utilisation d'une carte bancaire, la domiciliation du salaire et d'un certain nombre de prélèvements bancaires sont souvent des critères suffisants pour être exonéré de frais de tenue de compte.



À noter : de nombreuses banques proposent des comptes "non résident" pour le cas des étrangers qui ne résident pas habituellement en Espagne mais qui ont besoin d'ouvrir un compte pour réaliser certaines opérations (achat d'un bien, démarches administratives...).



Transport

La capitale espagnole est une agglomération étendue, mais particulièrement bien desservie en transports en commun, entre métro, train de banlieue, bus de ville, bus interurbains, ... L'Entreprise Municipale de Transports de Madrid (EMT) est l'organisme municipal en charge du bon fonctionnement des transports et de la mobilité dans l'aire métropolitaine de Madrid. Elle s'occupe du réseau d'autobus, du service Bicimad, du service de stationnement public, ainsi que du téléphérique.

Les transports en commun

On estime que 75% des Madrilènes ont une station de métro à moins de 600 mètres de leur domicile. Madrid possède en effet l'un des plus vaste réseau de métro européen, avec 300 stations et plus de 290 kilomètres de voies souterraines. Une douzaine de lignes vous permettent de parcourir la ville tous les jours de 6h à 1h30 du matin. Pour utiliser le métro il est nécessaire d'acheter une carte, la *Tarjeta de Transporte Público* (2,5€ que vous rechargez en fonction de vos besoin en trajets. Vous pouvez l'acquérir dans les stations, aux distributeurs automatiques, ou par Internet (voir ci-dessous). Vous pouvez calculer vos temps de trajet en métro sur le site <https://www.metromadrid.es/es>

Pour vous permettre d'accéder facilement à n'importe quel endroit de la capitale, le service de métro est complété par le réseau de bus de Madrid, 200 lignes de bus disponibles de 6h00 à 23h30, ainsi que 4 lignes de tramway accessibles de 6h à 1h30. Ils sont accessibles avec la même carte de transport que celle utilisée pour le métro.

BiciMAD

La ville de Madrid met à la disposition des usagers 7.500 vélos en libre-service répartis sur 611 stations aux quatre coins de la capitale. Vous devrez télécharger l'application BiciMAD sur votre smartphone afin de pouvoir vous inscrire au service. Ensuite vous n'aurez qu'à scanner le QR code du vélo pour pouvoir le débloquer et l'utiliser. Plus d'informations sur le site www.bicimad.com

Les scooters partagés

À la différence de BiciMAD qui est géré par un organisme public, les réseaux de motos partagées appartiennent à des entreprises privées. Ces scooters électriques répartis un peu partout dans la ville sont disponibles via une application mobile qui permet de débloquer le véhicule et les casques fournis. Leur usage est facturé à la minute et les tarifs varient selon les entreprises. Exemples : Cooltra, Acciona, Movo...



Vous pouvez acquérir des titres de transport intégrés, personnels ou non, qui vous permettront de vous déplacer sur l'ensemble du réseau de transports en communs de la ville. Rendez-vous sur le site www.comunidad.madrid. Sélectionnez "Transporte" puis cliquez sur "Tarifas y abonos" et "Billetes".



Immatriculation du véhicule

Si vous emménagez en Espagne avec votre véhicule personnel, vous devrez changer vos plaques d'immatriculation pour des plaques espagnoles. Les véhicules privés doivent en principe être immatriculés dans le mois suivant l'installation dans le pays.

1- Passer le contrôle technique

Le véhicule doit passer le contrôle technique espagnol, appelé ITV, dans un des centres proposant cette prestation, en précisant qu'il s'agit d'un **changement de domicile à l'intérieur de l'UE**, et non d'une importation. Vous devrez présenter les pièces suivantes : *padrón*, NIE, carte grise du véhicule, facture ou contrat de vente et Certificat de Conformité Européen.

2- Effectuer la demande d'immatriculation

Prendre rdv auprès de la DGT sur <https://sede.dgt.gob.es>. Pour réaliser la démarche sur Internet, il vous faudra disposer d'un certificat électronique (voir p.20) ou d'un DNI électronique. Cliquer sur "*Vehículos*" et "*Matriculaciones de vehículos*". Sélectionner "*Matriculación de vehículos nuevos y vehículos provenientes del extranjero*" pour accéder à la procédure détaillée.

Vous pouvez aussi réaliser la démarche de manière présente en vous rendant aux bureaux de la DGT (*Dirección General de Tráfico*). Il vous faut pour cela prendre rdv au préalable en ligne sur <https://sede.dgt.gob.es/es/otros-tramites/cita-previa/> ou en téléphonant au 060.

Vous devrez présenter les pièces suivantes lors de votre rdv ou de votre procédure en ligne :

- Le formulaire de demande téléchargeable sur le site de la DGT <https://sede.dgt.gob.es/export/sites/dgt/galleries/modelos-solicitud/01/Mod.01-ES.pdf>
- Le certificat de contrôle technique espagnol (ITV).
- La carte grise du véhicule.
- La facture d'achat originale ou contrat de vente avec traduction certifiée.
- Le formulaire et les justificatifs du paiement de la taxe obligatoire pour l'immatriculation du véhicule : "*modelo 576*", "*modelo 06*" ou "*modelo 05*" selon le type de véhicule. Vous pouvez télécharger les formulaires correspondants sur le site de l'administration fiscale (<https://sede.agenciatributaria.gob.es/Sede/procedimientoini/G502.shtml>).
- Justificatif du paiement de l'IVTM : (*Impuesto sobre Vehículos de Tracción Mecánica*). Cette taxe municipale doit être payée à la OAC (*Oficina de Atención al Ciudadano*) la plus proche de votre domicile. Les tarifs varient selon la commune et la puissance fiscale du véhicule. N'oubliez pas d'imprimer le justificatif de paiement.
- La carte nationale d'identité ou passeport + NIE du conducteur.

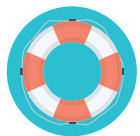
À Madrid, les bureaux de la Direction régionale de la circulation routière (*Jefatura Provincial de Tráfico*) sont situés Calle de Arturo Soria, 143.



Pour faire la **demande d'exonération** de l'impôt sur le véhicule de l'année en cours, il vous faudra un certificat de résidence, délivrée par la mairie de votre dernière résidence en France. Il faut la présenter à la "*Agencia Estatal Tributaria*" (www.aeat.es) dans les 60 jours suivant l'entrée du véhicule en Espagne.

Permis de conduire

Tout citoyen de l'Union européenne circulant et résidant en Espagne depuis au moins deux ans doit changer son permis de conduire s'il est titulaire d'un permis à durée indéterminée, conformément à la directive européenne n°2006/126/CE de 2015. En Espagne les conducteurs peuvent circuler avec un **permis de conduire de modèle européen d'une durée de validité maximale de 10 ans**.



La réglementation espagnole soumet les conducteurs à un **examen médical** justifiant de leurs capacités à conduire pour pouvoir obtenir et renouveler leur permis de conduire. Il est obligatoire de renouveler le permis et l'examen médical correspondant tous les 10 ans pour les moins de 65 ans, et tous les 5 ans à partir de 65 ans.

Lors de votre installation en Espagne, vous aurez six mois pour faire **la demande de changement de permis ("canje")** auprès de la DGT (*Dirección General de Tráfico*).

1- Obtenir un **Relevé d'Information Restreint (RIR)** auprès de l'Administration française pour permettre l'échange du permis de conduire français contre un permis local. Le conducteur doit faire parvenir directement à la préfecture française par courrier postal un formulaire de demande de RIR complété (à télécharger sur le site du Consulat Général de France à Madrid : onglets "Vos formalités" puis "Permis de conduire"), ainsi que les pièces justificatives nécessaires (copie recto-verso du permis, copie d'une pièce d'identité et une preuve de résidence en Espagne).

2- Télécharger et compléter le formulaire de demande de changement de permis (<https://sede.dgt.gob.es/export/sites/dgt/galleries/modelos-solicitud/03/Mod.03-ES.pdf>), disponible sur le site de la DGT onglet "*Permisos de conducir*", et "*Canje de permisos extranjeros*".

3- Payer la taxe 2.3 correspondante (28,87 euros), soit en ligne à travers l'application de la DGT, soit en vous rendant directement à votre agence bancaire.

4- Se rendre à un "*Centro de Reconocimiento de conductores*" pour passer le contrôle médical obligatoire. Retrouvez la liste des centres homologués sur le site de la DGT www.dgt.es

5- Prendre rdv auprès des bureaux de la DGT (Calle de Arturo Soria) et se présenter au rdv avec :

- Vos papiers d'identité français et votre NIE délivré en Espagne.
- Votre permis de conduire original.
- Le RIR.
- Le formulaire de demande de changement.
- Le certificat médical obtenu.
- Le justificatif de paiement de la taxe.
- Une photo d'identité au format 32x26 mm.

Vous recevrez par la suite votre nouveau permis de conduire directement à votre domicile dans un délai d'un mois environ.



Le système scolaire espagnol

En Espagne, l'école publique est gratuite jusqu'à l'université et obligatoire de 6 à 16 ans. Les heures de cours s'étalent généralement de 9h à 16h, avec une pause d'une heure pour déjeuner. L'année académique démarre mi-septembre pour se terminer mi-juin.

L'école publique est gratuite jusqu'à l'université et obligatoire de 6 à 16 ans. Il existe trois types d'établissements :

- Les **écoles publiques** et gratuites (*colegios públicos*), gérées par l'État et les administrations locales. Elles proposent tous les niveaux du cursus scolaire obligatoire. L'attribution des places dépend de la proximité du domicile.
- Les **écoles semi-privées** financées par l'État (*colegios concertados*), qui bénéficient d'une plus grande liberté de gestion, mais doivent respecter certaines conditions (nombre d'élèves par classe, dates...). Elles sont en partie financées par les frais de scolarité.
- Les **écoles privées**, financées exclusivement par les frais de scolarité à la charge des familles.

Les différents niveaux du système éducatif espagnol sont l'*educación infantil* (non obligatoire de 0 à 6 ans), l'*educación primaria* (obligatoire de 6 à 12 ans), l'*educación secundaria obligatoria* appelée ESO (de 12 à 16 ans), et le *bachillerato* (de 16 à 18 ans). Au-delà, les étudiants peuvent suivre une FP (formation professionnelle) ou des études universitaires.



Programme BachiBac : permet la double délivrance des diplômes du Baccalauréat et du *Bachillerato* (équivalent espagnol). Le programme a été établi conjointement par les ministères français et espagnol de l'Éducation nationale, en langue, littérature française et en histoire-géographie. Les diplômés bénéficient des mêmes conditions d'accès et d'inscription au parcours universitaire espagnol et au système universitaire français. Les élèves diplômés sont ainsi accrédités d'un niveau B2 en français selon la notation de référence européenne.

Liste des 120 établissements proposant cette modalité en Espagne ici : <https://www.educacionyfp.gob.es/mc/bachibac/centros-bachibac/centros-espana.html>



Etablissements bilingues

Certains établissements scolaires publics espagnols proposent un dispositif d'enseignement en français, similaire aux sections européennes en France, pour les niveaux concernant le collège (1^o- 4^o ESO). Il existe près de 300 sections bilingues francophones dans le pays avec une partie du programme enseigné en langue française.

Label FrancEducation

Ce label est attribué par le ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) aux filières d'excellence bilingues francophones proposant un enseignement renforcé de la langue française et d'au moins une discipline non linguistique en français, conformément au programme officiel du pays d'accueil. Retrouvez les établissements concernés en Espagne ici : <https://www.labelfranceducation.fr/etablissements>



**SAINT LOUIS
DES FRANÇAIS**
DE LA CRÈCHE AU BACCALAURÉAT

**FORMAMOS GRANDES
PERSONAS PARA LA VIDA**

SAINT LOUIS DES FRANÇAIS

Etablissement d'enseignement franco-espagnol
privé catholique fondé en 1856
**UNE OFFRE PÉDAGOGIQUE UNIQUE DANS LA
METROPOLE MADRILENE (Pozuelo de Alarcón)**

- Une éducation au sens de l'engagement et à l'esprit de **responsabilité** dans un grand climat de **confiance**.
- **Deux systèmes éducatifs**, espagnol et français, de la Maternelle au Collège, s'enrichissant mutuellement.
- Un accueil personnalisé à tous les niveaux pour les **débutants** en français ou en espagnol.
- Un parcours **trilingue** français /espagnol / anglais dès la Maternelle : programmes de voyages et d'immersions linguistiques, examens officiels de langues (**DELFL, DALF, Cambridge**),... pour une poursuite d'études en pays francophone, hispanophone ou anglo-saxon.
- La possibilité de conjuguer les bénéfices du **Bachibac** (bac franco-espagnol), du **Bachillerato espagnol** (dont la spécialité Arts) et du **Bachillerato DUAL americano**.
- Une équipe de psychopédagogues et enseignants formés à la prise en charge des élèves dans leur **diversité** comme des **besoins éducatifs spécifiques**.
- Une trentaine d'activités **extrascolaires** pour renforcer la créativité, le sens de l'effort, l'esprit d'analyse et le travail en équipe

NOUS RENDRE VISITE



SUR LE BACHIBAC



4 Piliers pour une même exigence:



Le Trilinguisme



Le Foi chrétienne



La Tradition



Préparer l'avenir



Le système scolaire français

Il existe en Espagne des écoles, collèges et lycées qui proposent des programmes homologués par le ministère de l'Éducation Nationale, et permettent de suivre une scolarité en français sans rupture, de la Maternelle à la Terminale. Les inscriptions sont gérées localement par les établissements scolaires.

Comment s'inscrire ?

Les inscriptions sont gérées directement par les établissements et ont lieu de façon très anticipée. Il faut se renseigner dès l'automne précédent l'année de rentrée scolaire. Des **bourses scolaires** peuvent être accordées sous certaines conditions de ressources et en fonction de la situation patrimoniale du demandeur, pour les élèves de nationalité française résidant avec au moins un de leurs parents en Espagne et scolarisés dans un établissement homologué par le ministère français de l'Éducation nationale (votre inscription au registre des Français établis hors de France et celle de votre enfant est nécessaire). Les demandes doivent être formulées au Consulat de France à Madrid.

Les bourses s'adressent aux familles remplissant toutes les conditions suivantes :

- L'élève doit être de nationalité française et résider dans la circonscription consulaire de Madrid en Espagne.
- Les parents et enfants doivent être inscrits auprès du Consulat au Registre mondial des Français établis hors de France.
- L'enfant doit être âgé au minimum de 3 ans au 31 décembre de l'année de rentrée scolaire.
- L'enfant doit être scolarisé dans un établissement homologué par le ministère français de l'Éducation nationale.
- L'aide s'adresse aux familles dont les conditions de ressources et la situation patrimoniale correspondent à certains critères d'attribution.
- Retrouvez le formulaire de demande de bourse et l'ensemble des pièces justificatives à fournir sur le site du Consulat, onglet "Votre service des affaires sociales" puis "Bourses".

Liste des établissements français à Madrid :

Lycée français de Madrid www.lfmadrid.net

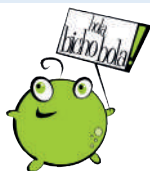
École Saint-Exupéry de Madrid www.saintex-lfm.org
(Annexe du Lycée français de Madrid)

Lycée français international Molière www.liceofrancesmoliere.es

École Saint-Louis des Français www.stlouisfrancais.com

École maternelle française Pomme d'Api - www.ecolepommedapi.com

Union chrétienne de Saint Chaumont - www.saintchaumont.es



Hola Bicho Bola Escuela infantil 0-3 años

Crèche franco-espagnole Hola Bicho Bola 0-3 ans, jeux et éducation à 10 min du LFM Conde de Orgaz.

C/ Vicente Jimenez, 7 - 28022 Madrid - Tel. 917429109

info@holabichobola.es - www.holabichobola.es

Facebook: @HolaBichoBolaEscuelaInfantil

Instagram: @holabichobola_ei - Youtube: @holabichobolaescuelainfantil

aefe

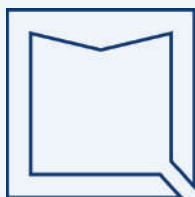
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

APPRENDRE
GRANDIR
RÉUSSIR

mission
laïque
française



ÉCOLE
FAMILIALE
BIEN-ÊTRE
TRILINGUISME



Lycée français
International
Molière

VILLANUEVA DE LA CAÑADA

contact@lyceefrancaismoliere.es

+34 606 13 84 73

Fiscalité

Il existe une convention franco-espagnole afin d'**éviter la double imposition** pour les résidents français en Espagne. Cet accord binational repose sur deux critères pour la répartition des compétences fiscales : l'État de la source des revenus et l'État de résidence du contribuable. Il existe des revenus imposables à la source, d'autres dans l'État de résidence du contribuable, et certains dans les deux États. Lorsque de ce fait les mêmes revenus sont imposables deux fois, l'État de résidence du contribuable est tenu d'appliquer la clause conventionnelle d'élimination des doubles impositions. Vous pouvez consulter la convention fiscale franco-espagnole sur : <https://es.ambafrance.org/La-convention-fiscale-entre-la-France-et-l-Espagne>

L'impôt sur le revenu : IRPF

Les revenus que vous tirez de vos activités en Espagne doivent normalement être imposés en Espagne s'il s'agit de votre pays de résidence, même s'il existe des exceptions (pensions françaises,...). La notion de résidence fiscale concerne les personnes qui résident sur le territoire espagnol **plus de 183 jours** au cours de l'année civile.

Pour réaliser sa déclaration

Durant la campagne annuelle de déclaration sur le revenu des personnes physiques, appelée la *Renta* en espagnol, vous devrez vous connecter sur le site de l'administration fiscale (www.agenciatributaria.es en accédant avec vos identifiants personnels d'accès) afin de télécharger votre "*Borrador*", l'équivalent de la déclaration pré-remplie. Vous pouvez également réaliser la déclaration en vous rendant aux bureaux de l'administration fiscale.



Le Modelo 720 : Depuis 2013, les résidents fiscaux en Espagne sont tenus de déclarer l'ensemble de leurs biens et droits possédés à l'étranger dont la valeur globale excède 50.000 euros. Cette procédure est matérialisée par le formulaire de déclaration "*modelo 720*". Il s'agit d'une déclaration d'information obligatoire, mais non d'un impôt.



La fiscalité des résidents français en Espagne et les règles générales d'imposition sont ponctuées d'exceptions et de cas particuliers. Il est donc vivement conseillé de consulter l'espace dédié sur le site de l'Ambassade de France <http://www.ambafrance-es.org/-FiscalitePatrimoine>, de se renseigner auprès des autorités compétentes, à savoir la *Agencia de Administracion Tributaria* (fisc espagnol), ou de faire appel à un expert de la fiscalité espagnole.

Téléphone d'assistance de l'Agencia tributaria : 901 200 345



L'ÉCOLE DU FLAM MADRID



INSCRIPTIONS 24/25

Découvrez notre programme **FLAM** : "Français Langue Maternelle". Une initiative éducative dédiée à l'enseignement du français pour les enfants francophones de 18 mois à 16 ans qui vivent dans un environnement hispanophone. **Offrez à vos enfants l'opportunité de maintenir et développer leur maîtrise du français !**

- ✓ Plurilinguisme
- ✓ Épanouissement culturel
- ✓ Méthodes innovantes
- ✓ Suivi personnalisé
- ✓ Stimulation et motivation
- ✓ Famille et convivialité
- ✓ Apprentissages
- ✓ Opportunités futures
- ✓ Réseau international



@LECOLEDUFLAM



lecoledufiam.com

+34 692 51 27 23

Madrid P^a de Toledo · Alcobendas · Rivas · Villanueva de la Cñd

Entreprendre

Pour créer votre entreprise en Espagne, vous pouvez opter pour deux formules différentes :

- Créer une SL (*Sociedad Limitada*) : la formule est semblable à la SARL ou EURL en France, avec un capital minimum de 3.000 euros qui doit être libéré dans son intégralité à la création de l'entreprise.
- Se déclarer comme travailleur indépendant (*autónomo*). Tandis que l'auto-entreprise engage la responsabilité illimitée de l'entrepreneur, la SL implique quant à elle de payer l'impôt sur les sociétés.

Pour créer une SL

1- Il faut d'abord inscrire la dénomination sociale de l'entreprise au registre du commerce et des sociétés, le *Registro Mercantil*.

Se rendre sur la page <http://www.rmc.es> et cliquer sur "*Nueva solicitud de certificación*".

2- Une fois le nom enregistré, prendre rendez-vous à la banque pour ouvrir un compte bancaire et déposer le capital social prévu pour la création de l'entreprise,

3- Créer les statuts de l'entreprise. Il est conseillé de faire appel à un expert ou "*gestor*".

4- Réaliser l'écriture de constitution devant notaire.

Vous devrez fournir le certificat obtenu à l'enregistrement du nom au *Registro Mercantil*, les statuts que vous aurez créés, ainsi qu'un certificat bancaire prouvant le dépôt du *capital social*.

5- Demander un CIF (numéro d'indentification) temporaire.

Remplir le formulaire "*modelo 036*" à télécharger sur le site de l'administration fiscale <https://www.hacienda.gob.es>

6- Enregistrer la société au *registro mercantil* local muni de l'acte de constitution de l'entreprise et du numéro NIF.

7- Enregistrer l'entreprise à l'IAE (*Impuesto de Actividades Económicas*) et réaliser la "*déclaración censal*" (TVA) auprès de l'administration fiscale (*Hacienda*).

8- Obtenir le numéro NIF définitif.

Se rendre à l'agence des impôts (AEAT) de votre commune pour finaliser le processus, muni du modèle 036, de l'écriture de constitution de l'entreprise et des papiers d'identité de l'entrepreneur.

Pour se déclarer travailleur indépendant

1- Déclarer son activité auprès de la *Agencia Tributaria* de votre province. Remplir le formulaire 036 obligatoire à obtenir sur <https://www.hacienda.gob.es>. Se rendre à l'agence AEAT de votre province afin de poursuivre le processus muni du formulaire 036 dûment rempli ainsi que de vos documents d'identité et NIE.

2- S'inscrire au régime spécial de Sécurité sociale des auto-entrepreneurs (*Regimen Especial de Trabajadores Autónomos*). Remplir le formulaire TA0521 obligatoire pour cette demande et se rendre aux bureaux de la Sécurité sociale de votre province avec le formulaire TA0521 complété et vos documents d'identité et NIE.

Vous pouvez aussi réaliser la demande en ligne en vous connectant sur <https://sp.seg-social.es> avec un certificat numérique ; sélectionnez "*Altas, bajas y modificaciones*", puis "*Alta en trabajo autónomo*" et "*Solicitar Alta*".

Bureaux de l'AEAT à Madrid (administration fiscale) :

Calle Guzmán el Bueno, 139. Tel : 915 908 000

Bureaux de la TGSS (Sécurité sociale) à Madrid :

Calle Agustín de Foxá 28-30. Tel : 917 14 87 00

Recherche d'emploi

Lors de votre arrivée, vous pouvez trouver des offres d'emplois sur les principaux sites de recherche : opcionempleo.com ; indeed.com ; www.infojobs.net ; infoempleo.com ; jobble.org ; bolsadetrabajo.com ; tecnoempleo.com ; trabajos.com ; trabajo.org ; jobtoday.com ; vibbo.com ; www.colegios.es/empleoprofesores/

S'inscrire à l'agence pour l'emploi

Tout ressortissant d'un pays membre de l'UE peut s'inscrire en Espagne auprès de l'agence SEPE (*Servicio Público de Empleo Estatal*) pour bénéficier d'allocations chômage. Pour prétendre à ces droits il faut avoir travaillé et avoir cotisé à la Sécurité sociale pendant au moins un an en Espagne, durant les six dernières années. Vous devez prendre un rdv au préalable sur le site www.sede.sepe.gob.es, en cliquant sur "Personas" puis sur "protección por desempleo".

Documents à apporter : pièce d'identité, NIE, carte de Sécurité sociale, contrats de travail et fiches de paye correspondantes. Prévoir aussi des copies de vos diplômes et formations effectuées, accompagnées de votre C.V.



Percevoir ses allocations chômage françaises à Madrid

Il est possible pour une personne de nationalité française en situation de chômage de venir en Espagne et de continuer à percevoir ses allocations chômage françaises, tout en recherchant du travail en Espagne. Pour cela, il faut demander le formulaire U2 à l'administration en France. Une fois en Espagne, vous devez vous inscrire auprès du bureau pour l'emploi local (dans les 7 jours suivant la date à laquelle vous avez cessé d'être disponible pour les services pour l'emploi français) en présentant ce formulaire de demande de transfert des prestations chômage.

Le site www.carriere-espagne-portugal.com a pour vocation de regrouper tout ce qu'il faut savoir sur l'emploi en Espagne et au Portugal.

		<ul style="list-style-type: none">- Vous avez disponibilité pour une incorporation immédiate.- Vous avez une bonne maîtrise des programmes bureautiques.
	<p>entreprise engagée : nous rejoindre, c'est faire partie d'un Groupe responsable avec un impact sociétal positif et réel.</p>	<p>Vos conditions (en fonction du service) :</p> <ul style="list-style-type: none">- Calendrier français,- CDI dès le premier jour,- Possibilité de télétravail de 3 jours par semaine,- Formation prise en charge par l'entreprise,- Possibilité d'accéder à une assurance santé.
<p>Qui sommes-nous ? Nous sommes le leader du courtage grossiste en France ayant un centre de gestion à Madrid depuis 2016. Notre grande orientation vers les personnes et le talent nous a conduit à évoluer jusqu'à former une équipe de 300 Apriliens ! Et si faire partie des équipes d'APRIL MADRID vous permettait ...</p> <ul style="list-style-type: none">- de choisir un métier dont vous pourriez être fier.- de développer votre expertise dans un environnement en pleine transformation.- de vous investir au sein d'une	<p>Nous nous engageons à promouvoir des emplois respectant la diversité et la différence, ouverts à chacun.</p> <p>VOS FUTURES MISSIONS :</p> <ul style="list-style-type: none">- RELATION CLIENT : Réceptionner les appels entrants des clients et les accompagner pour toutes questions relatives aux contrats santé ou dommage d'APRIL.- GESTION BACK OFFICE : création et modification des contrats de santé collective, ainsi que des bulletins d'affiliations de nos clients. <p>Le profil requis :</p> <ul style="list-style-type: none">- Vous êtes français(e) bilingue ou natif/ve.	<p>Cette opportunité est faite pour vous ? N'attendez plus pour postuler en nous adressant votre CV à seleccionmadrid@april.com accompagné de quelques lignes sur votre projet professionnel et ce qui pourrait vous épanouir aujourd'hui. Ce sera la première étape de notre processus de recrutement.</p>

Certificat électronique

L'administration espagnole facilite l'accès à tous les services de manière télématique. Il faut pour cela obtenir le certificat électronique (*certificado digital* en espagnol), un outil qui permet de réaliser à distance de nombreuses démarches administratives en ligne en toute simplicité sans avoir à se déplacer. Il s'agit d'un document virtuel qui atteste votre identité, préalablement authentifiée par un organisme officiel.

Le certificat numérique accrédite votre identité sur Internet, et vous permet ainsi de signer des documents officiels ou de réaliser toutes sortes de démarches auprès de l'administration publique espagnole (déclarer et payer ses impôts, déclaration auprès de la Sécurité sociale,...)

Étape 1 : Configurer son navigateur internet

Le certificat numérique peut être installé sur les systèmes d'exploitation Windows, Mac ou Linux. Pour réaliser une demande, vous devez vous assurer d'avoir la dernière version de l'un des navigateurs suivants : Mozilla Firefox, Google Chrome, Microsoft EDGE, Opera ou Safari. Retrouvez sur cette page (<https://www.sede.fnmt.gob.es/certificados/persona-fisica/obtener-certificado-software/configuracion-previa>) toutes les informations pour configurer votre navigateur avant de réaliser la demande.

Étape 2 : Faire la demande de certificat en ligne

La demande de certificat se fait auprès de la Fabrique nationale de monnaie et de timbres espagnole (FNMT). Il faut d'abord télécharger le logiciel créé spécifiquement par la FNMT pour obtenir ses codes d'accès. Vous trouverez les liens pour télécharger le logiciel sur Windows, Mac ou Linux sur cette page (<https://www.sede.fnmt.gob.es/descargas/descarga-software/instalacion-software-generacion-de-claves>). Une fois l'outil téléchargé :

- Se rendre sur le site de la FNMT <http://www.fnmt.es>
- Cliquer sur "*Obtenga/renueva su certificado digital*".
- Cliquer sur "*Persona física*" puis sur "*Obtener Certificado software*".
- Dans le menu latéral, sélectionner "*Solicitar certificado*".
- Complétez vos informations personnelles : numéro de NIE, nom, et adresse email.
- Cliquer sur le lien pour accepter les conditions puis cliquer sur "*Enviar petición*".
- Vous recevrez alors par mail un code de demande qui vous sera nécessaire pour valider la demande.

Étape 3 : Faire valider son identité

Pour obtenir votre certificat, il vous faudra vous présenter auprès de l'administration espagnole afin de confirmer votre identité. Il s'agit de la seule démarche présenteielle à réaliser, indispensable pour valider le processus.

Vous devez vous adresser à un bureau d'enregistrement, généralement la Sécurité sociale ou à l'hôtel des impôts dont vous dépendez. Liste disponible ici :

<http://mapaoficinascert.appspot.com/>

Étape 4 : Télécharger le certificat

Une fois l'identité accréditée dans un bureau officiel, il est alors possible de récupérer son certificat numérique en se connectant depuis le même ordinateur et avec le même navigateur web que lors de la demande.

- Retourner sur le site de la FNMT et cliquer sur "*Descargar certificado*" dans le menu latéral (*Obtenga/renueva su certificado digital - Persona física - Obtener Certificado software - Descargar certificado*).
- Compléter le formulaire avec son NIE, nom et code de demande.
- Accepter les conditions et cliquer sur "*Descargar Certificado*".
- Exporter le certificat et conserver une copie de sécurité.

Retraite

La convention fiscale franco-espagnole du 10/10/1995 a notamment pour objet de répartir les règles de compétence fiscale entre la France et l'Espagne. En ce qui concerne les modalités d'imposition de retraite, les articles 18 et 19 doivent être consultés.

En règle générale, les pensions publiques sont imposées exclusivement à la source, lorsque le bénéficiaire des revenus a la nationalité de l'État qui les verse. Les pensions privées relèvent en revanche de la règle de l'imposition exclusive dans l'État de résidence, conformément à l'article 18 de la convention fiscale binationale. En cas de doute sur la nature de la pension (publique ou privée) de source française, il est recommandé d'interroger la trésorerie des non-résidents en France en indiquant le nom des organismes payeurs. **Contact : sip.nonresidents@dgfip.finances.gouv.fr** Un espace dédié sur le site impôts.gouv.fr (onglet International) répond, sous la forme de questions-réponses, aux principales interrogations sur ce sujet.

Si vous n'avez travaillé qu'en France

La Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse vous versera votre retraite en Espagne. Vous devez impérativement signaler votre installation à l'étranger à la CNAV ainsi qu'aux caisses complémentaires auxquelles vous êtes rattaché. Une fois en Espagne, vous recevrez régulièrement un **"justificatif d'existence"** ou un **"certificat de vie"**. L'échange de fichiers d'état civil entre Etats devrait bientôt sonner le glas de ce document. En attendant, vous devrez faire compléter le document par les autorités espagnoles et le renvoyer à la CNAV afin de maintenir le paiement de votre retraite.

Si vous n'avez travaillé qu'en Espagne

Dans ce cas vous êtes soumis au régime de retraites espagnol. Vous devez remplir le formulaire de demande et le déposer au bureau de Sécurité sociale de votre province. **Attention, les conditions d'accès à la retraite sont différentes en Espagne:** Il est possible d'accéder à 100% de la pension de retraite à l'âge de 65 ans si l'on a cotisé au moins 38 années. Si l'on a cotisé moins de 38 ans, il faut attendre l'âge de 66 ans et 6 mois. Le gouvernement espagnol vise un changement des conditions d'accès à la retraite pour 2027 : il faudra alors avoir atteint 38 ans et six mois de cotisation pour pouvoir prendre sa retraite à 65 ans, sinon à 67 ans.

Si vous avez travaillé en France et en Espagne

Chaque pays vous versera la part de pension de retraite correspondant à la période travaillée sur le territoire national. Chacune des pensions est versée lorsque l'âge minimal fixé par la législation du pays concerné est atteint. Vous pouvez donc liquider votre retraite française Avant de liquider votre retraite espagnole à 65 ans. Vous devrez présenter vos demandes aux différentes caisses nationales auprès desquelles vous avez cotisé vos trimestres, en suivant les démarches citées ci-dessus.



Installation



Madrid Expat Services
Relocation Solutions

**Un projet d'installation ou besoin d'aide ?
Nous sommes là pour vous aider :
démarches administratives, logement...**

**Gagnez du temps et faites appel
à nos compétences !**

**Audrey Chesneau - audrey@madrid-expat-services.com
Tel. : +34 607 042 143 - <https://madrid-expat-services.com/fr/>
<https://www.linkedin.com/in/audrey-chesneau/>**



MADRID ACCUEIL est une association qui a vocation à accueillir, informer et faciliter l'intégration des familles françaises et francophones dans la capitale espagnole.

Asesoria Tribaldos Ctra. Canillas 138, planta 1, 11C - 28043 Madrid.
www.madrid-accueil.fr - www.linkedin.com/company/madrid-accueil
www.facebook.com/madridaccueil
<https://www.instagram.com/madridaccueil?igsh=MT12cDFrazhZDlIdA==>



Real Estate boutique

**RELOCATION
AGENCE IMMOBILIÈRE
PERSONAL SHOPPER
GESTION LOCATIVE**



Aide et conseils à votre installation à Madrid : voyage de reconnaissance, visites en ville, trouver la maison ou l'appartement de vos rêves,

Accompagnement pour toutes les démarches : NIE, compte en banque, inscription mairie, immatriculation voiture, réseaux, téléphone, Internet.

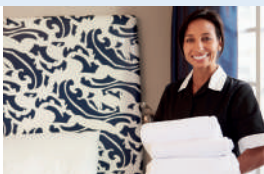
Formules pour expatriés particuliers et entreprises.

Madrid, c'est facile !

**+34 91 716 18 30 et
616 011 568
info@madridem.com
www.madridem.com**



Installation



Coccinelle est spécialiste du recrutement de Personnel de Maison. Nous sélectionnons et plaçons des professionnels expérimentés et compétents, tant pour l'entretien de la maison que pour la garde d'enfants. Nous travaillons sur mesure, avec pour objectif la satisfaction des attentes de chacune de nos familles.

www.coccinelle-agency.com - info@coccinelle-agency.com
Tél.: (+34) 635 983 080



cabanYA - agence de relocation et expatriation à Madrid

Logements, écoles et formalités administratives.
Confiez-nous votre installation et profitez de votre nouvelle vie dès le premier jour !

Scannez le QR code et découvrez cabanYA raconté par Gaëlle.
www.cabanya.com - info@cabanya.com - +34 620883698

Immo madrid

Expert immobilier français à Madrid

Depuis plus de 20 ans, c'est avec **passion** que nous aidons acheteurs et vendeurs, propriétaires et locataires à se rencontrer.

NOS VALEURS

éthique - compétence
confidentialité

NOTRE APPROCHE

exigence - conseil
disponibilité

Votre **temps** est précieux. Notre **connaissance** du secteur nous permet de cibler les biens qui répondent à **vos** critères. Nous vous **accompagnons** avant, pendant et après votre installation.

« Ayant moi-même déménagé plus de 15 fois, je m'attache à dénicher le futur logement des nouveaux arrivants avec la même motivation que lorsque je cherchais un bien pour ma propre famille ».



+34 639 39 17 64 info.immomadrid@gmail.com

www.immomadrid.es



Céline Larchevêque-Quilichini
CEO de Immo madrid
Personal Shopper



LEPETITJOURNAL.COM
Guide Pratique MADRID

Conseil fiscal, juridique, patrimoine

Laplace

Calle Hermosilla, 21, 1º izquierda.
28001 Madrid.

+34 91 080 07 20
iberia@laplace-groupe.com
laplace-groupe.com

Offre conseil
patrimoniale
et service
de gestion privée
internationale
pour les Français
résidents
en Espagne
et Portugal.



**Avocats francophones dédiés au développement
des affaires françaises en Espagne**

Droit des affaires, Droit des sociétés et du travail,
Fiscalité, Droit commercial, Contencieux et
Arbitrage, Droit immobilier.

C/ Rafael Herrera nº 11 - 28036 Madrid. +34.915 445 612
contacto@linkialegal.es - www.linkialegal.es



ARA Global - Cabinet comptable

Création d'entreprise, constitution et gestion de filiales
françaises en Espagne. Un cabinet franco-espagnol,
pour vous aider et vous conseiller sur tous les aspects
nécessaires au succès de votre entreprise : conseil fiscal,
comptabilité, droit du travail, etc.

C/ Rafael Herrera 11, Local. 28036 Madrid. (Entrada por C/ Manuel Ferrero)
Tels. : +34 910 882 707 / +34 624 230 044 - contacto@araglobalasesoria.es



ETL Global French desk

Notre équipe francophone vous accompagne dans
toutes les démarches administratives liées au suivi des
filiales espagnoles d'entreprises françaises: comptabilité,
fiscalité, social, et juridique

infoeog@etl.es / www.eogetlglobal.fr / +34 609 715 662 / Goya 15, 28001 Madrid



Llobet & Beirat Abogados

Cabinet d'avocats et d'experts comptables franco-espagnol
spécialisé dans l'accompagnement juridique, fiscal et social des
entreprises et particuliers implanté en Espagne et en France. L'équipe est composée d'avocats
francophones biculturels inscrits aux barreaux français et espagnols et d'experts comptables
travaillant sur les deux pays. Contactez vos avocats et experts comptables d'Espagne et de France.

Duque de Sesto, 30 - 1º, 28009 Madrid. Tel. +34 91 420 26 17 +34 627 16 34 76 - www.llobetbeirat.com

Coaching & Accompagnement



Votre cabinet de Coaching International en Espagne

Coaching Professionnel 3.0

Sandrine GELIN-LAMRANI, Fondatrice Dirigeante, Business Coach Internationale ICF, Formatrice et Facilitatrice, multi-expatriée et serial entrepreneuse depuis 20 ans, intervient auprès d'une clientèle diversifiée d'entrepreneur.e.s, de cadres dirigeant.e.s et de managers, dans des contextes de mobilité internationale & de multiculturalité, sur 3 continents : Europe, Afrique et Amérique du Nord.



Grâce à notre approche pionnière, vous disposez de ressources digitales innovantes, sécurisées, utilisables à tout moment, pour développer vos compétences et celles de vos équipes.

Coaching Individuel

- Leadership
- Management d'équipe
- Bien-Être au Travail
- Communication
- Carrière & Mobilité Internationale

Coaching d'équipe

- Culture & Valeurs
- Performance
- Cohésion
- Transformation
- Innovation
- Crise

Réservez votre séance découverte gratuite!

sandrine.gelin@glshift.com

www.glshift.com



Mon Coach Sportif Madrid Cours de sport sur mesure: santé, forme, renforcement musculaire. Cours de yoga. A domicile. FR, ES, ENG.
Tel. 659.054.707 - www.moncoachsportifmadrid.com

Bee Leadership

Coaching individuel collectif, retraites, mindfulness - www.beeleadership.com

Nathalie Bertin Coaching personnel, professionnel et pour adolescents.
www.nathalie-bertin.com



Patricia Weissend
WCoaching
Madrid

"Vivre c'est changer. Voici ce que les saisons nous enseignent"
Paulo Coelho.

Coach professionnelle accréditée ICF, praticienne narrative et formée au modèle de motivation du SISEM-institut, spécialisée dans l'accompagnement des changements liés à la vie professionnelle tout au long de la vie (reconversion ; changement de poste ou d'entreprise ; choix d'études pour les plus jeunes...). J'accompagne mes clients afin qu'ils identifient ce qui les motive profondément pour les aider à rebondir dans une direction qui leur permette de trouver LEUR place. Mon moteur est qu'ils deviennent Acteurs de leur projet.

En français, espagnol ou anglais, en individuel ou en collectif, en distanciel ou en présentiel.

Camino Alto, 4 - 28109 Alcobendas - Madrid. Tél +34 638 469 460
Contact@wcoaching.eu - <https://wcoaching.co/>
www.linkedin.com/in/patriciaweissendwcoaching



LEPETITJOURNAL.COM
Guide Pratique MADRID

Coaching & Accompagnement



JULIEN FORTUIT

Coach Certifié / Accrédité
avec plus de 5,000 heures de
coaching & mentoring d'expatrié(e)s.

“ Mon travail est d'éveiller
le champ des possibles
chez les autres. ”

Julien est Coach et Maître
praticien en PNL & TLT
(TimeLineTherapy™)
certifié et accrédité par les
organismes officiels suivants:
Gallup Strengths, EMCC,
ICF, IAPC&M, IITI, ACCPH,



"YOUR NEXT ADVENTURE™"

Trois mois de coaching intensif, sur-
mesure, en développement personnel
et professionnel, afin de reprendre
le contrôle de votre vie, de prendre
des décisions, de vous libérer de vos
angoisses et de votre passé et de
redonner (enfin) un sens à votre avenir.

Parce qu'il est temps de dire « Assez ! »
On est tellement plus fort dans la vie
quand on connaît sa valeur et ses buts.

Je travaille également avec des lycéens, pour
les aider à trouver leur voix et leur voie

Pour un coaching "Inside-Out" à Madrid,
Barcelone, Londres, NYC, Shanghai ou
ailleurs.

Réservez dès maintenant votre
consultation gratuite
julien@julienfortuitagency.com
www.julienfortuitagency.com



frenchfounders

Frenchfounders

Le réseau business qui rassemble des décideurs
francophones engagés.

Frenchfounders Iberia : Calle Sagasta 11, 5° 28004 Madrid.
www.frenchfounders.com - LinkedIn : @frenchfounders
Instagram : @frenchfounders_inc - X : @frenchfounders

**Chambre de commerce
franco-espagnole** Tel. 91 307 21 00
www.lachambre.es

**APM - Association Progrès
du Management** - www.apm.fr
eric.kircher@leadyourmarket.com

Netmentora by Réseau entreprendre
C/ de María de Molina, 39 - Madrid.
www.netmentora.org/madrid

Madrid Accueil PRO - www.madrid-accueil.fr-Madrid-Accueil-PRO-
madridaccueil@madridaccueil.fr

Traductions



Traducciones Bonjour

TRADUCCIONES BONJOUR

Traductions espagnol<>français. Traductions assermentées,
juridiques, scientifiques et générales. Interprétation.

C/ Prim, 15 - 4° derecha, puerta 1- 28004 - MADRID.

Tel: (+34) 91 448 79 26 / portable: 686 70 33 57

contacto@traduccionesbonjour.com - www.traduccionesbonjour.es

ALLIANCE FRANÇAISE DE MADRID

Fondée en 1883 à Paris, l'Alliance Française est devenue le plus grand réseau culturel du monde, avec 840 centres répartis sur les 5 continents. À Madrid, elle a commencé son activité en 1984, et elle forme depuis de nombreux élèves, enfants, jeunes, adultes et professionnels de tous secteurs.

L'Alliance Française de Madrid propose, en plus de ses cours généraux de français:

- Des cours d'espagnol destinés aux enfants, jeunes et adultes.
- Des cours de français et d'espagnol aux entreprises. En groupe ou individuels, les contenus sont élaborés sur mesure, et répondent à des objectifs linguistiques professionnels concrets.
- Des cours de Français Langue Maternelle destinés aux enfants de 3 à 14 ans qui sont élevés dans un environnement francophone, mais sont scolarisés dans le système scolaire espagnol



**Professionnels
hautement
qualifiés**



**Attention
personnalisée**



**Méthode
innovante &
qualificative**



**Résultats
garantis**

CUESTA DE SANTO DOMINGO 13,
28013 MADRID

www.afmadrid.es
+34 91 435 15 32 - 91 578 21 51
pazrosillo@afmadrid.net

af

Alliance Française
Madrid - Espagne



Avertissement : les médecins listés dans cette rubrique sont tous rattachés à la médecine privée. Leurs prestations sont payantes. Pour un accès aux soins sans frais, passez par les dispensaires du service public.

Maeva GOUGET – Ostéopathe en cabinet dans le centre de Madrid.

Prise en charge des patients de tous âges et stades de vie.

Tel. 633 933 500 – osteo.gouget@gmail.com – www.maevaosteopatamadrid.com

Dr. DUROUX Clément Jean

Médecine générale et médecine d'urgence

Tél. : 681 90 18 29 - www.medecinfrancaismadrid.com

Clélia JUNEAU Ostéopathe D.O., Membre du ROE. Consultations à domicile, ou C/ Miami 41 (cabinet kiné Camille Haetty) Madrid. Pour les tous petits jusqu'aux séniors. +34 622 27 88 55 ou osteopata.juneau@gmail.com - <https://osteopatamadrid-juneau.com/fr/>



Isabelle Lazaro - PSYCHOLOGUE COACH FRANCOPHONE

Spécialité : relations affectives et tous les problèmes qui vous empêchent d'être heureux. Dirigé à adultes, adolescents et couples.

Tel. 639 200 243 - isabellzr@gmail.com
www.temerecesermasfeliz.com



MindPlace - Centre Psychologique Multilingue

Thérapies, diagnostics, ateliers pour tous les âges

Mail: info@mindplacemadrid.com

www.mindplacecenter.com

Tel. +34 915 555 505 - Instagram: @mindplace_center
Madrid - Pozuelo de Alarcón - Barcelona



Corinne Faure-Dubourg SOPHROLOGUE

Spécialisée dans la gestion du stress et des émotions.

Séances individuelles ou en groupe pour gérer le stress, le mal-être, les phobies, quel que soit votre âge. Vous apprendrez à harmoniser durablement et naturellement votre corps et votre mental.

La méthode s'appuie sur la relaxation, la respiration, la détente musculaire, la visualisation d'images positives et la méditation.

Séances en français et espagnol.

Consultations en présentiel ou distanciel - Tél : +34 650460050

www.corinnefaure.com - cfauredubourg@gmail.com



@cofaure

UNIDAD MÉDICA

ANGLOAMERICANA

Unidad Médica Anglo-Americana

Centre médical regroupant 35 médecins dans 19 spécialités médicales.

Médecins parlant français et secrétaires bilingues en espagnol et anglais.

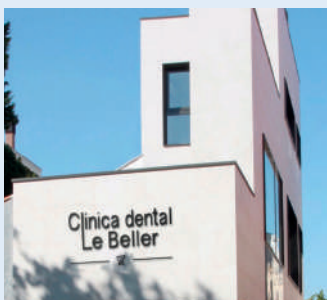
Forte expérience avec la communauté étrangère de Madrid, permettant d'appréhender au mieux les pathologies liées à l'expatriation.

Offre spéciale pour les lecteurs du guide pratique :
Prix réduit au tarif étudiant, sous présentation de ce document, dans la limite d'une unité familiale ou de 4 personnes.

C/ Conde de Aranda 1 – 1º Izq. – Métro Retiro

Tel.: 91 435 18 23 – 91 575 51 34

<http://www.unidadmedica.com/fr/>



Clinique dentaire Eric Le Beller

Prosthodontiste diplômé de Tufts University, Boston USA.

Odontologie générale, prothèse, implantologie.

Dr Celia Crespo, orthodontie exclusive.

Dr Romain Barré, odontologie générale.

Dr Aude Mateu, parodontologie.

C/ Laurin 38A - entrée calle del Moscatelar 3B - 28043 Madrid

Tel. 91 300 46 48 - www.clinicadentallebeller.es

dentalcliniclebeller@yahoo.es - info@clinicadentallebeller.es



Valérie Gleyze
NATUROPATHE



Valérie Gleyze - NATUROPATHE Conseil en nutrition

Gestion du poids, troubles digestifs, stress, symptôme pré-menstruel, ménopause.

Tél. +33 660 75 85 39 - gleyze.valerie@gmail.com

Calle el Tato, 18 - 28043 Madrid.

www.vgnaturopathe.com - Instagram : [valeriegleyze](https://www.instagram.com/valeriegleyze)



LEPETITJOURNAL.COM
Guide Pratique MADRID

Coiffeurs



Maison de Paris

Maison de Paris

Salon de Coiffure et de Beauté français

C/ Castelló 20 - 28001 Madrid

Tel : 914 359 991

maisondeparis20@yahoo.com

www.maisondeparis20.com

Loisirs

INCOGNITO ESCAPE Découvrez le meilleur des Escape Games et de la Réalité Virtuelle à Madrid, avec des expériences disponibles en français ! Parfait pour un anniversaire, une sortie en famille ou un teambuilding. Prêts à relever le défi ? www.incognitoescape.com



Club de Esquí Náutico de Madrid

À seulement 35 mn de Madrid, un lac privé pour la pratique et l'enseignement du ski nautique et du wakeboard, tous niveaux. Piste de slalom, rampe de saut, prairie et plage privée. 25 ans d'expérience. Prêt de tout le matériel nécessaire. Bateaux Malibu, dernier modèle.

Av. Cerro Alarcón s/n. Urb. Cerro Alarcón 28210 Valdemorillo - Madrid.

Tlfos. 609004530 / 609019192 info@esquinautico.net www.esquinautico.net

Shopping

INCOGNITO ESCAPE Découvrez le meilleur des Escape Games et de la Réalité Virtuelle à Madrid, avec des expériences disponibles en français ! Parfait pour un anniversaire, une sortie en famille ou un teambuilding. Prêts à relever le défi ? www.incognitoescape.com

Cartier

C/ Serrano, 74 - 28006 Madrid.

www.cartier.es

Louis Vuitton

C/ Serrano, 66 - 28001 Madrid.

www.louisvuitton.com

L'Occitane en Provence

C. de Serrano, 47 - 28001 Madrid

www.loccitane.com

Longchamp

C/ Serrano, 56 - 28001 Madrid.

www.longchamp.com

Le Secret du Marais

Calle de Hortaleza, 75 - 28004 Madrid.

www.lesecretdumarais.com

El Armario francés C. de Luchana, 16
Madrid - www.instagram.com/elarmariofrances_tienda

MOBALPA

Cuisines personnalisées
& aménagements sur-mesure



www.mobalpa.es

14 magasins en Espagne pour réaliser vos projets d'aménagements d'intérieurs, uniques, comme vous.

Suivez-nous sur :

[Pinterest](#) Mobalpa España [Facebook](#) Mobalpa Cocinas [LinkedIn](#) Mobalpa Spain

Restauration



La fondue de Tell

La Fondue de Tell, un petit coin de Suisse à Madrid. Spécialités : raclette valaisanne, fondues au fromage (tomate, bolets, truffe), émincé avec rösti, bourguignonne, chinoise, fondue au chocolat avec fruits de saison et Apfelstrudel.

C/ Divino Pastor, 12. 28004 Madrid.

Tel.: 915 944 277 - www.lafonduedetell.com

Restaurant Le Petit Comité

Av. del Pdte. Carmona, 1. 28020 Madrid.

www.restaurante-petitcomite.com

Bar La Franchuteria

C. de Vallehermoso, 52 - 28015 Madrid.

www.lafranchuteriamadrid.com

Brasserie Lafayette

C. Recaredo, 2 - 28002 Madrid

www.brasserielafrayette.es

Panam Brasserie

Av. de Machupichu, 27 - 28043 Madrid.

www.panambrasserie.com

Restaurant Les Mauvais Garçons

C. Madera, 36 - 28004 Madrid.

www.lesmauvaisgarcons.es

El Chalet Suizo

Carr. de Madrid a Burgos, km 14 - 28109 Alcobendas.

www.restaurantechaletsuizo.com

Souksou - Couscous Bar

C. del Salitre 43, - 28012 Madrid.

www.souksou.eatbu.com

Café-Bistrot de l'Institut Français

C. Marqués de la Ensenada, 12 - Madrid

www.institutfrancais.es

Pâtisserie Maison Kayser

C. de Velázquez, 126 - 28006 Madrid.

www.maison-kayser.es

Saint-Germain Wine Bar

C. de Cochabamba, 21 - 28016 Madrid

www.stgermainwinebar.es

Allégorie

Calle de Bretón de los

Herreros, 39 - 28003 Madrid.

www.restauranteallegorie.com

Le Petit Prince Restaurant

C. Fernán Gonzalez, 7 - 28009 Madrid.

www.restaurantelepetitprince.es

Restaurant La Esquina del Real

C. de la Amnistia, 4 - 28013 Madrid

www.laesquinadelreal.es

Restaurant Le Bistroman Atelier

C. de la Amnistia, 10 - 28013 Madrid.

www.lebistroman.es

Mademoiselle crêperie

C. San Bernardo, 120 - 28015 Madrid.

www.mademoiselle.es

Restaurant Dans le Noir?

Plaza Biombo, 5 - 28013 Madrid.

www.madrid.danslenoir.com

Los Quesos de l'Amélie

C. Torrecilla del Puerto, 5 - 28043 Madrid.

www.losquesosdelamelie.com

Aux Merveilleux de Fred

C. de Mejía Lequerica, 3 - 28004 Madrid

www.auxmerveilleux.com

Monsieur Café

C. de Donoso Cortés, 62 - 28015 Madrid.

www.monsieurcafemadrid.es

CaféOlé! Clubworking

C. de Fernández de los Ríos, 3 - 28015

Madrid - www.cafeole-clubworking.com



Ambassade de France en Espagne

C/ Salustiano Olózaga, 9. 28001 Madrid
Tél. 91 423 89 00 - <http://ambafrance-es.org>
Facebook : <https://www.facebook.com/La.France.en.Espagne> - Twitter : https://twitter.com/france_espagne

Consulat Général de France à Madrid

C/ Marques de la Ensenada, 10.
28004 Madrid. Tél. 91 700 78 00
www.consulfrance-madrid.org

Business France

Opérateur public national au service de l'internationalisation de l'économie française.
C/ Marqués de la Ensenada, 10-3°.
28004 Madrid. Tél. 91 837 78 50
espagne@businessfrance.fr

Chambre de commerce franco-espagnole

C/ Poeta Joan Maragall, 38. 4°. Edificio CUZCO II.
28020 Madrid. Tél. 91 307 21 00
www.lachambre.es - lachambre@lachambre.es

Campus France

L'agence nationale pour la promotion de l'enseignement supérieur français à l'étranger.
C/ Marqués de la Ensenada, 10.
28004 Madrid. Tél. 91 700 77 59
www.espagne.campusfrance.org
madrid@campusfrance.org

Institut français d'Espagne

C/ Marqués de la Ensenada, 12.
28004 Madrid. Tél. 91 700 48 00
www.institutfrancais.es

Alliance française en Espagne

Cuesta de Santo Domingo, 13 – 28013 Madrid.
Tél. 91 435 15 32 - www.afmadrid.es -
info@afmadrid.net

Atout France

Agence de développement touristique de la France.
C/ Serrano, 19. 2° Dcha. 28001 Madrid.
Tél. 91 548 97 37 - <http://es.france.fr>

Casa de Velázquez

Centre de création artistique et centre de recherche, placé sous la tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche français.
Ciudad universitaria. C/ De Paul Guinard, 3.
28040 Madrid. Tél. 914 551 580
www.casadevelazquez.org

Association Diálogo

Association d'Amitié Franco-Espagnole
C/ Doctor Castelo, 10. 28009 Madrid.
Tél. 915 59 72 77
www.dialogo.es
dialogo@dialogo.es

Association Mujeres Avenir

Calle General Oráa, 26. 28006 Madrid
info@mujeresavenir.com
www.mujeresavenir.com

La French Tech Madrid

L'organisme chargé de soutenir la structuration et la croissance de l'écosystème des start-up françaises.
www.lafrenchtechmadrid.com

FrenchFounders

Réseau business francophone à l'international.
C/ Sagasta 11, 5° 28004 Madrid.
www.frenchfounders.com - LinkedIn : @frenchfounders

Madrid donne des L

Club d'accompagnement, de soutien et d'impulsion professionnelle pour toutes les femmes francophones expatriées à Madrid.
madriddonnedes@gmail.com
www.facebook.com/groups/madriddonnedes

Mazette

Association francophone et francophile dédiée aux entrepreneurs. Tél. 628 80 49 89
info@asociacionmazette.com
www.asociacionmazette.com

Entraide Française Madrid

C/ de Fuencarral, 127, 5° D. 28010 Madrid.
Tél. 913 080 930
www.lentraide.es - info@lentraide.es

Paroisse Saint-Louis des Français

C/ Lagasca, 89. 28006 Madrid
Tél. 91 435 51 60
www.sanluisfranceses.archimadrid.com
paroisiesaintlouismadrid@gmail.com

Bibliothèque Saint-Louis des Français

Calle de Padilla, 9. 28006, Madrid.

Le Vivre mieux – Lo vives mejor

Association destinée aux familles franco-espagnoles de Madrid, ayant un enfant porteur de handicap ou rencontrant des problèmes socio-éducatifs.
Tél. 644 712 668 - contact@levivremieuxlovidesmejor.com - www.levivremieuxlovidesmejor.com

Madrid Accueil

Permanence tournante dans Madrid tous les jeudis de 10h à 13h - www.madrid-accueil.fr
madridaccueil@madridaccueil.fr

Français du monde – ADFE

<https://www.francais-du-monde.org/>

Union des Français de l'Étranger - UFE

www.ufe-espagne.com - info@ufe-espagne.com
fhusss@ufe-espagne.com - Tél. 91 308 09 30

Association des anciens élèves du lycée français de Madrid

www.aaalfm.com

Conseillers consulaires :

François Ralle : franralle@hotmail.com

Gaëlle Lecomte : g.lecomte.r@gmail.com

Pablo Quintana :

pquintana.cfemadrid@gmail.com

Franca Huss : fhusss@ufe-espagne.com

Stéphanie Le Vaillant Vignancour :

slv.cfe@gmail.com

Gilles Servanton : gilles.servanton@conseiller-fde.fr

lepetitjournal.com

Nous lire :

www.lepetitjournal.com/madrid

www.lepetitjournal.com/barcelone

www.lepetitjournal.com/valence

www.lepetitjournal.com/andalousie

Nous suivre sur les réseaux sociaux :

Facebook :

<http://www.facebook.com/LPJEspagne>

<http://www.facebook.com/LPJValence>

<https://www.facebook.com/Lepetitjournalcom-Andalousie>

Twitter @LPJ_Espagne

Nous contacter :

vincent.garnier@lepetitjournal.com

Tél. +34 653 98 75 28



ALLIANCE FRANÇAISE DE MADRID

Centre d'enseignement du français et de sa diffusion culturelle.

Cuesta de Santo Domingo, 13. Madrid. **Tel: (+ 34) 914 35 15 32**

info@afmadrid.net - www.afmadrid.es

www.tiktok.com/@alliancemadrid - <https://www.instagram.com/af.madrid/>

www.facebook.com/alliancefrancaisemadrid

x.com/i/flow/login?redirect_after_login=%2FAllianceMadrid



Asesoría de empresas

Notre travail est de faciliter le vôtre

COMPTABILITÉ

FISCALITÉ

PAIE ET RH

OUTSOURCING

JURIDIQUE

**IMPLANTATION D'ENTREPRISES
FRANÇAISES EN ESPAGNE**

**CRÉATION DE SOCIÉTÉS
ET DE FILIALES**

**Calle Rafael Herrera 11 - 28036 Madrid
+34 910 882 707 +34 624 230 044**

www.araglobalasesoria.es

contacto@araglobalasesoria.es



Laplace

UN ACCOMPAGNEMENT PATRIMONIAL
DÉDIÉ AUX FRANÇAIS EXPATRIÉS

Structuration de
votre patrimoine

Optimisation de
votre fiscalité

Préparation
à la transmission

Diversification de
vos investissements

Reconstitution de
carrière internationale

LAPLACE IBERIA

Avenida Diagonal, 580, 2º 2ª - 08021 Barcelona

+34 93 222 00 20

Calle Hermosilla, 21, 1º izquierda - 28001 Madrid

+34 91 080 07 20

iberia@laplace-groupe.com

laplace-groupe.com
